

DOCUMENT DE TRAVAIL

Françoise de PANAFIEU 2008

Le développement économique et l'emploi

1) Faits et chiffres

- 300 000 entreprises
- 1 250 000 salariés (32 % de l'Ile de France)
- 26 000 entreprises créées en 2006 (progresse plus modérément que la France : + 8 % à Paris ; + 18 % en France)

→ 3 économies à Paris :

- l'économie « glamour » (mode, tourisme)
- l'économie « business » (banques, assurances) en régression
- l'économie « matière grise » (recherche innovation)

La conjonction de ces 3 économies est un atout unique dans le monde.

→ Constat : une faiblesse économique, accentuée par la politique anti-économique de DELANOÉ. Le développement économique et l'emploi ne sont pas la priorité de cette municipalité. 5 pages sur 180 dans le programme de DELANOÉ.

→ Paris régresse : un taux de chômage (8,6 %) supérieur à la moyenne nationale (8,1 %) et à la moyenne régionale (7,8 %). 50 000 emplois perdus en 2003. 40 000 emplois perdus en 2004 ; 11 000 emplois perdus en 2005 ; 10000 emplois regagnés en 2006.

→ Paris s'appauvrit : le taux de pauvreté a dépassé 10 % en 2004 soit le taux régional le plus important après la Seine Saint-Denis.

→ Un paradoxe : une Capitale inactive au milieu d'une région dynamique (évolution de la 1^{ère} couronne). Paris devient plus une « ville à vivre qu'une « ville à produire » : évolution inverse des grandes capitales mondiales.

→ La mission de la municipalité : défendre l'attractivité de son territoire en créant un environnement favorable au maintien et au développement du tissu économique afin de créer des emplois.

→ Une gestion sans à priori idéologique : « l'économie c'est comme un chat : peu importe qu'il soit noir ou blanc pourvu qu'il attrape des souris » (Deng Xiao Ping), voir la politique des transports par exemple.

2) 3) et 4) 7 problématiques / Premières idées à soumettre aux Parisiens

7 problématiques différentes mais complémentaires ont été identifiées sur Paris. Pour chacune d'entre elles, nous ferons une ou deux propositions fortes susceptibles d'être complétées.

1) Comment maintenir et renforcer l'attractivité globale de Paris ?

Paris a des atouts reconnus comme la qualité de la main d'œuvre, son réseau de transports, sa qualité de vie. Mais, les handicaps ne manquent pas : fiscalité discriminatoire, complexité du Code du Travail, 35 heures, pollution de l'air.

Deux grandes villes espagnoles ne cessent de progresser : Barcelone et Madrid. La concurrence s'intensifie avec l'émergence demain des capitales de la « Mitteleuropa ». Paris Ile-de-France demeure n° 2 derrière le Grand Londres mais la capacité d'accueil de Paris intra-muros se réduit.

1^{ère} proposition : nous demandons pour Paris comme pour l'Ile-de-France la *neutralité fiscale* :

- modération fiscale sur la mandature ;
- suppression de l'agrément bureaux ;
- suppression de la taxe sur les bureaux et les entrepôts ;

1^{ère} proposition bis : affirmer le rôle de la place financière de Paris (Euronext) aujourd'hui 2^e pôle de gestion d'actifs d'Europe.

2) Comment faire face à la dévitalisation économique de la Capitale ?

Le spectre de la ville-musée n'est plus un fantasme pour Paris. Le nombre d'entreprises de plus de 10 salariés a chuté de 6 300 depuis 1995 avec des conséquences très néfastes en matière d'emplois. Au moment de la croissance retrouvée, entre 1998 et 2001, le seul secteur qui a créé des emplois dans la capitale a été celui des services où la prestation est fournie chez le client (« jobs Without desk »).

Paris est également passé totalement à côté de l'explosion des marchés financiers, l'offre immobilière ad hoc étant largement insuffisante (de 1985 à 2000, il ne s'est construit à Paris que 1M de m2 de bureaux contre 5,3M de m2 de logements).

2^{ème} proposition : offrir aux entreprises qui veulent s'installer à Paris un immobilier d'entreprise moderne et adapté notamment dans les grandes opérations d'aménagement à venir (Batignolles – terrains de l'Est parisien). Paris doit à nouveau pouvoir accueillir des quartiers généraux (80 implantations de QG pour Londres en 2005 ; 15 pour la région parisienne).

3) Comment soutenir le commerce de proximité ?

Le commerce parisien a connu de profondes mutations avec :

- une modification qualitative de l'offre commerciale (substitution commerces de bouche – commerces non-alimentaire) ;
- percée des moyennes surfaces de quartier ;
- émergence des nouvelles enseignes dans le domaine de la mode.

Le développement du commerce est également lié aux problèmes de circulation et de stationnement, au maintien de la sécurité publique ou à l'évolution de la politique de l'habitat.

3^{ème} proposition : mieux utiliser pour les commerces parisiens les fonds régionaux consacrés au renforcement de la sécurité (vidéo-surveillance ; alarmes etc... effectuer les choix de politique de circulation en concertation avec les entreprises ; exonérer pendant trois ans de la part communale de la taxe professionnelle les commerces en cas de transmission sans changement d'activité (15 % des commerçants parisiens sont âgés de plus de 55 ans), renforcer les moyens de la Ville pour lutter contre la monoactivité (étendre les moyens de la SEM créé à cet effet par B. DELANOÉ).

4) Comment améliorer la création et la transmission d'entreprises ?

Grâce à la loi DUTREIL sur l'initiative économique, le nombre de créations d'entreprises a considérablement augmenté en 2003. Avec 23 000 créations en 2004, Paris se situe largement au-dessus de la moyenne nationale. Le rythme s'est ralenti en 2005 : la progression parisienne est inférieure à celle de la France.

En revanche, les chiffres de transmission d'entreprises accusent une baisse de 25 % depuis 2001 (-13 % en 2003).

4^{ème} proposition : soutenir en liaison avec la Chambre de Commerce la mise en place d'une vraie politique d'échange entre cédants et repreneurs.

4^{ème} proposition bis : Création d'une agence de Développement spécialisée de la création d'entreprise sur le modèle Barcelona Activa.

5) Quelle spécialisation économique pour Paris ?

Une grande partie de la perte d'emploi dans Paris au cours des 25 dernières années a été compensée par le développement des activités liées à l'innovation.

Or, bien qu'elle possède toutes les caractéristiques d'un technopole (en particulier : main d'œuvre fortement qualifiée et haut niveau technologique), Paris n'est pas reconnue comme telle. Il convient donc de combler cette lacune et de véhiculer : l'idée de « PARIS, Capitale de l'intelligence et de la recherche ».

L'implantation d'un grand pôle du savoir et de la recherche (Université, Recherche, (zone d'activité) sur les Batignolles. Les bio-technologies, secteurs d'avenir à Paris, doivent être encouragées.

5^{ème} proposition : Création de 3 pôles d'excellence dans Paris :

- Nouvelles technologies de l'information
- Bio-technologies
- Technologies de l'environnement

6) Comment améliorer l'insertion et la formation professionnelle ?

Avec un taux de chômage de 8,7 % en 2007, Paris se situe 1 point au-dessus de la moyenne régionale. Il convient de souligner tout particulièrement le taux de chômage de longue durée à la fois chez les jeunes et chez les « seniors » (le chômage de longue durée = 37,5 % du marché total des chômeurs : le chiffre le plus important d'Ile-de-France).

Une vraie politique municipale s'appuyant sur la Région dans le domaine du retour à l'emploi et de la lutte contre l'exclusion devient absolument indispensable.

Parallèlement, il convient également d'améliorer la formation à la fois initiale et professionnelle.

6^{ème} proposition : faire de Paris un pôle d'excellence de l'apprentissage avec un effort tout particulier à mener dans deux domaines :

- Le logement des apprentis ;
- Une aide complémentaire de la Ville pour chaque entreprise signant un contrat d'apprentissage.

6^{ème} bis : créer une maison de l'emploi dans chaque arrondissement

7) Comment valoriser et développer le tourisme parisien ?

L'activité touristique génère près de 200 000 emplois directs et indirects à Paris. Il convient de mieux maîtriser son développement.

Tourisme de loisirs – **7^{ème} proposition** : améliorer la qualité de l'accueil dans les gares et les aéroports et faciliter l'offre de stationnement pour les autocars en mettant la priorité sur les solutions souterraines.

Paris est la capitale mondiale des congrès et occupe l'un des tous premiers rangs en matière de salons. L'activité de tourisme d'affaires, générateur de fortes retombées économiques doit être renforcée car elle connaît actuellement un recul important.

Tourisme d'affaires – **7^{ème} bis** : engager une stratégie de communication mondiale associant la Ville, la Région et la profession par le biais d'un « fond de promotion des congrès et salons » Engager la rénovation des parcs d'exposition(Villepinte ; Paris-Expo) ou leur extension(Palais des Congrès).